

## De l'intelligence artificielle aux droits de l'homme : quelques défis pour les *milleniums*

Il y a six ou sept millions d'années, la mer rouge a envahi la vallée du Rift, dans l'Est de ce que nous appelons aujourd'hui l'Éthiopie. Dans cette vallée vivaient des primates. Beaucoup succombèrent. Mais, parmi ceux qui survécurent, certains, au lieu de fuir, s'adaptèrent. Bientôt, dans la mangrove, ils partirent à la chasse aux coquillages. Et, forcément, ils durent se redresser pour pêcher entre les racines des palétuviers.

Deux millions d'années plus tard, la mer se retira, faisant à nouveau et progressivement place au désert. Les singes étaient toujours là. Mais ils étaient debout. C'est le début d'une prodigieuse aventure. La nôtre.

Certains paléontologues contesteront cette présentation des faits<sup>1</sup>. Peu importe. Comme dirait mon philosophe préféré, je ne dis pas que c'est l'explication, je dis que c'est une explication. Certains d'entre vous auront peut-être reconnu Kit Paddle.



Ce que je veux dire, c'est que tout changement de notre environnement induit un choc évolutif, avec d'un côté des gagnants qui profitent du changement et de l'autre des perdants qui se laissent engloutir.

Je retiens un.

Michel Foucault considère *Don Quichotte*, de Cervantès, et *Justine*, de Sade, comme deux des ouvrages clés de l'histoire de notre civilisation. Selon lui, ils ont une caractéristique commune. Ils constituent, chacun, les prémices d'une nouvelle *épistémé*. Pour Michel Foucault,

<sup>1</sup> Voyez néanmoins E. MORGAN, *Des origines aquatiques de l'homme*, Sand, 1988. Desmond Morris a vulgarisé cette thèse : D. MORRIS, *Le singe nu*, Dell, 1967.

*l'épistémé* est le socle culturel commun d'une civilisation, les règles qui y permettent de distinguer le vrai du faux, d'y ordonnancer les connaissances, qui y forment donc les conditions du discours. *Don Quichotte* serait le livre qui nous fait basculer de la Renaissance, l'âge de la ressemblance et de la similitude, à l'époque classique, l'âge de la représentation, de l'ordre, de l'identité et de la différence. Et *Justine* celui qui nous a fait entrer dans l'époque moderne, la nôtre, qui vit sans doute ses derniers moments.

*Les mots et les choses*<sup>2</sup> se termine par une interrogation sur la prochaine *épistémé*. Que sera-t-elle ? Foucault craint qu'elle soit marquée par la disparition de l'homme en tant qu'objet des sciences humaines, ce qui déchaînera d'ailleurs une vive polémique. Foucault est attaqué par Sartre, Althusser, Lacroix ou Deleuze : mort de l'homme, épuisement du *cogito*, fin de l'humanisme ...

C'était il y a exactement cinquante ans.

Je retiens deux.

La petite Poucette, avec son smartphone, a au bout de son pouce - qui n'a jamais si bien porté son nom - la connaissance universelle et, dans le même temps, son destin, sa vie, son for intérieur, lui échappent plus que jamais. Elle peut accéder à toute information mais chacun aussi peut tout connaître d'elle.

Fin de la vie privée, fin des droits de l'homme (et de la femme ?), fin de l'humanisme, fin de l'homme ?

Stephen Hawking ne dit-il pas que « Réussir à créer une intelligence artificielle serait un grand événement dans l'histoire de l'homme. Mais ce pourrait aussi être le dernier... » ?

Je retiens trois.

Et je reprends le tout.

On n'arrête pas la mer, même avec des digues. On n'arrête pas le désert, même avec des canaux d'irrigation. On n'arrête pas le progrès...

L'intelligence artificielle est là, comme les techniques qui permettent tant à nos services de police ou de renseignements qu'à des opérateurs privés, comme Facebook, Instagram ou Google, d'enregistrer nos vies tout entières et de les commercialiser. Nous pouvons ériger quelques barrages, canaliser, dévier quelque peu, mais pas arrêter la marée.

A partir de là, nous pouvons nous poser quelques questions.

---

<sup>2</sup> M. FOUCAULT, *Les mots et les choses*, Gallimard, 1975.

## 1. Comment réagir vis-à-vis de l'Intelligence artificielle ?

Vous avez déjà compris où je voulais en venir. Nier l'Intelligence artificielle n'a aucun sens. Elle est là. Elle sera toujours plus présente.

Au contraire, nous devons l'exploiter. Ne représente-t-elle d'ailleurs pas une chance inouïe pour de très nombreuses professions, particulièrement la nôtre, à Dominique et à moi, celle d'avocat ?

La question est donc : où seront les avocats dans cette nouvelle *épistémé* ?

Pour moi, l'enseignement de l'histoire est clair. Ou ils « joueront avec », exploiteront les nouvelles opportunités, et ils peuvent espérer être du côté de ceux qui surfent sur la vague. Ou ils se contenteront de se barricader derrière leurs vieilles certitudes et ils seront emportés par le flot.

Et, si les avocats tardent à le comprendre, d'autres se sont engouffrés dans la brèche. Ils s'appellent *Rocket Lawyers*, *Rapid solicitors*, *Legaltech*, *Legalstart*, *Demanderjustice.com* ...

Il y a une cinquantaine d'années, Crosby, Stills et Nash chantaient : *If you can't be with the one you're love, love the one you're with.*

A peu de choses près, nous pouvons dire la même chose aujourd'hui.

*If you can't beat them, join them...*

Le coût des services d'avocats, le coût de la justice, atteignent des sommets bientôt impayables. Ce n'est pas une critique, c'est un constat. Et un constat inéluctable. Cette augmentation des coûts n'est pas due à la rapacité des avocats. Elle est inévitable en raison du contexte législatif dans lequel nous vivons.

Aujourd'hui le droit régenté tout. Il a pénétré dans nos sphères les plus intimes, au sein des familles, des entreprises, dans notre vie privée. Il est plus nourri, plus élaboré, plus complexe, plus multiple que jamais.

Ses sources se sont diversifiées. Plus, elles ont véritablement éclaté : droit international, droits de l'homme, droit européen, droit fédéral, droit régional ou cantonal, droit local, règles de bonnes pratiques ou normes diverses émanant d'entreprises ou d'associations privées. Il y a aujourd'hui pour toute situation délicate, une norme quelque part qui vient au secours de toute personne en difficulté. Tout est pris en compte ou, au moins, pourrait l'être. Plus aucun cas, ou quasi, n'est indéfendable.

C'est merveilleux ! Mais c'est trop cher !

Plus personne ne peut se payer ce luxe, ou quasi. Pas l'Etat, pas la majorité des citoyens. Hormis ceux qui bénéficient de l'aide juridique, pour un procès un peu sérieux, seuls les très riches ont encore accès au droit, à la justice.

C'est un constat déprimant en soi. Mais il est aussi porteur d'une véritable menace pour notre civilisation. Si le droit n'appartient plus qu'aux très riches, ils renforceront encore leur emprise sur la société.

Avec ma casquette Avocats sans frontières, j'ai récemment eu à m'intéresser à la situation qui prévaut en République Centrafricaine, où nous assumons plusieurs missions. Là-bas, il y a 100 avocats pour 6 millions d'habitants. Et 99 d'entre eux sont concentrés dans la capitale, Bangui. Un seul a son cabinet en province. Et pourtant, je vous assure que, là-aussi, il y a des conflits. Par qui sont-ils réglés ? Par des religieux, des policiers, des chefs de village ou de quartier, des sages, des sorciers... Et souvent, le plus riche des protagonistes peut utiliser n'importe lequel de ces personnages comme recours contre les décisions des autres. Bref, le plus riche gagne (presque) toujours.

Cela pourrait nous arriver.

C'est déjà en train de nous arriver.

Dans certains quartiers, « no rights areas », des communautés religieuses, voire des gangs mafieux, font régner leur loi.

Certains conflits commerciaux transnationaux sont réglés par le recours à des agences mises en place par l'UE, qui pratiquent des sortes d'arbitrages simplifiés, sans juge ni avocat.

Et, plus parlant encore, le plus grand tribunal du monde, en termes de nombres d'affaires traitées, c'est aujourd'hui EBay.

La société dystopique dont nous parle des sociologues, comme Bruno Latour<sup>3</sup>, est-ce demain ? Et si, nous dit-il, il y a 20-30 ans, les plus riches avaient cessé de croire à la croissance et au bonheur pour tous, avaient décidé de mettre en œuvre des stratégies égoïstes et exclusives. Et de constater que, si cette hypothèse reste à vérifier, il faut en tout cas constater que, depuis, tout se passe comme si elle était fondée. C'est l'évènement de l'ultralibéralisme triomphant, la confiscation du politique par l'économique : Margareth Thatcher et son fameux *There is no alternative* (#TINA), la négation du réchauffement climatique, les délocalisations, l'*ubérisation* de l'économie, l'avènement des GAFAs et la confiscation de nos données personnelles (à peine ébréchée par le RGPD), les *fake news* comme mode de gouvernement, ... Orwell ne se serait trompé que de cinquante ans. Pas 1984. 2034 !

---

<sup>3</sup> B. LATOUR, *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, La découverte, 2017.

Face à cette terrible menace, l'Intelligence artificielle peut être l'outil qui permettrait aux avocats d'à nouveau rendre à leurs clients des services de qualité à un coût abordable, proportionné. En automatisant certaines recherches. En prédisant l'issue probable d'un litige. En identifiant les faiblesses d'une position et, donc, les questions sur lesquelles l'effort doit porter, la conviction doit être mise en œuvre. Voire en résolvant des conflits simples, des contentieux de masse (exemple : *EBay*).

J'y vois donc une chance.

Mais aussi un sérieux péril. Car l'IA repose sur des algorithmes. Et un algorithme, ce n'est pas neutre. Ne les abandonnons donc pas aux puissants qui veulent en faire des vecteurs de domination et d'asservissement. Remember *Cambridge analytics*, l'élection d'un président qui ne s'appelle pas Mickey mais qui est bien en 3D et le *Brexit*. Les algorithmes produisent ce pour quoi ils ont été programmés. Remember *Compas*, ce logiciel américain destiné à évaluer le risque de récidive d'un délinquant, dont il fut démontré qu'il était clairement sous-tendu par des préjugés racistes.

Un de nos grands enjeux sociétaux, c'est donc la maîtrise et le contrôle des algorithmes. En matière de justice, comme en bien d'autres (par exemple en matière d'armement ou de recherche), il est impératif que les professionnels exigent d'être associés au développement et au contrôle des algorithmes.

N'abandonnons pas le pouvoir aux ingénieurs et aux mathématiciens.

Il y a quelques mois, c'était juste après le premier accident provoqué par une voiture intelligente à Phoenix Arizona, il a été demandé à un ingénieur comment, dans le futur, les voitures intelligentes réagiraient face à ce dilemme : puisqu'un accident est inévitable, qui sacrifier ? Le conducteur d'en face, le passage de la voiture ou le piéton qui circule sur le trottoir ? L'ingénieur a répondu. Sans doute en fonction de l'importance de la contribution économique de chacun au P.N.B. ! Faut-il préciser que ce n'est pas ce qu'aurait répondu un juge, ni un avocat. Est-ce la société que nous voulons ?

Attention danger !

## 2. Comment affronter ces défis ?

Constatons-le, à regret : nous sommes vieux. Et sans doute trop pour réagir nous-mêmes.

Pour l'instant, les vraies réactions ne viennent guère des cabinets d'avocats traditionnels mais plutôt de ce que l'on appelle les *legaltechs*. C'est un danger en soi. Car les *legaltechs* sont des prestataires de services indépendants des Ordres et donc affranchis de toute déontologie. Les avocats ne peuvent donc abandonner le marché, une partie du marché, à ceux qu'ils appellent souvent les braconniers du droit. La situation n'est pas originale. Dans de nombreux secteurs

de l'économie apparaissent de « nouveaux » acteurs qui se dispensent du respect des règles qui s'imposent à leurs concurrents traditionnels : *AirBnB* en matière de locations, *Uber* en matière de transport, *deliveroo* (*smood*, pour vous) en matière de restauration, *amazon* en matière de vente à distance, ... Le contentieux, moins encore que ces autres domaines, ne peut être *ubérisé*, parce qu'il touche aux droits fondamentaux et qu'ils ne peuvent être bradés.

Notez que les avocats peuvent collaborer avec les *legaltechs* et même en fonder avec eux. *La Libre Belgique*, l'un des principaux quotidiens belges, de ce mardi annonçait la création d'*uLaw*, une plateforme fondée par un avocat et un informaticien, pour connecter les PME et les avocats<sup>4</sup>. Mais ce type d'initiatives reste très isolé. Un nid d'hirondelles ne fait pas un boulot de printemps...

Faudra-t-il attendre une nouvelle génération de juristes pour que nos cabinets arrivent à relever ces défis ?

Comme l'expose Joël de Rosnay<sup>5</sup>, les milleniums sont nés avec un stick de jeu dans les mains. Leurs cerveaux ne fonctionnent pas comme les nôtres. Ils ne parlent pas, ne travaillent pas, ne pensent pas comme nous. Ils sont plus coopératifs, plus mobiles, plus impatients, plus innovants, plus disruptifs. Nous devons leur faire confiance et les intégrer dans nos structures. Ceux qui parviendront à jeter des ponts entre les générations, de façon à combiner leurs qualités et compétences respectives, gagneront.

Et, à nouveau, ce n'est pas qu'un enjeu pour les avocats. C'est un enjeu de société. Voulons-nous une société où chacun a le droit d'être défendu, d'être défendu par un professionnel compétent, respectueux d'un minimum de normes éthiques, ce que nous appelons la déontologie ?

Je disais cela il y a quelques jours lors de la rentrée de Barcelone. Un bâtonnier bruxellois, issu d'un grand cabinet d'affaires, me disait : « tu as raison. Le problème c'est que les jeunes ne disent rien. Ils bossent – souvent très bien – mais ne proposent rien. Ils ne pensent qu'à leurs soirées, leurs week-ends et leurs vacances ». Travailler en paix. Ils voudraient simplement, enfin si je leur permets, travailler en paix.

Il y a quelques années, j'avais eu froid dans le dos en voyant une publicité pour un de ces centres de bien-être qui se multiplient : « Prenez rendez-vous avec vous ». Oui, c'est bien d'un peu penser à soi. Mais pendant que nous prenons rendez-vous avec notre nombril, dans d'autres pays, dans d'autres cercles, certains prennent, eux, rendez-vous avec l'histoire.

Cela m'amène à ma troisième réflexion.

---

<sup>4</sup> M. BENAYAD, « uLaw, la start-up qui fait du Airbnb juridique », *La Libre Belgique*, 11 février 2020, p. 24.

<sup>5</sup> J. DE ROSNAY, *Surfer la vie, Comment sur-vivre dans la société fluide*, Les Liens qui Libèrent, 2012.

### 3. La mort des droits de l'homme ?

Il y a une quinzaine de jours Viviane Reding, ex-commissaire européenne à la justice s'exprimait ainsi au cours d'une conférence sur les développements de l'intelligence artificielle en matière juridique. Inspirons-nous de l'expérience de l'Europe en matière de droits de l'homme et de protection des données. Après la Charte des droits fondamentaux et le Règlement général sur la protection des données, qui sont devenus des standards auxquels aujourd'hui chacun se réfère, créons un Règlement général sur l'intelligence artificielle.

Sur la finalité, je ne puis qu'être d'accord avec elle. Je viens de le dire. Nous devons nous approprier l'intelligence artificielle.

Mais la comparaison me paraît vaine. La Charte des droits fondamentaux de l'UE, la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, sont-elles vraiment des standards auxquels le monde entier se réfère ? Ce fut peut-être le cas, il y a une vingtaine d'années. Cela ne l'est plus. L'âge des droits. Est-ce aujourd'hui ? Ou était-ce déjà hier ?

En qualité de président du Comité des droits de l'homme du Conseil des barreaux européens, j'ai eu l'honneur de participer au dialogue Union Européenne – Chine sur les droits de l'homme. Et j'ai donc rencontré une sorte d'oxymoron personnifié : la Haute déléguée de la république de Chine à la protection des droits de l'homme.

Pour celle-ci, comme pour de très nombreux chefs d'Etats, notamment dans un grand nombre de pays asiatiques ou africains, les droits humains ne sont en aucun cas des valeurs universelles. Il ne s'agit que de préceptes occidentaux, capitalistes, colonialistes, que nous n'utilisons que pour asseoir notre domination sur le monde, lorsque cela nous arrange. Les droits de l'homme ne seraient-ils que la dernière religion civile, l'âme d'un monde sans âme, pour reprendre des expressions de Régis Debray.

Et ceux qui pensent comme elle n'ont pas tout à fait tort. De fausses nouvelles en vrais mensonges, il est vrai que, parfois nous avons déguisés des guerres qui servaient des buts purement économiques, voire politiques, en croisades pour la défense des droits humains. J'emploie évidemment le mot « croisade » à dessein : je considère le pape Urbain II, qui suscita cette première croisade, comme l'un des plus grands criminels de guerre que la terre ait portés.

Si les droits de l'homme ont d'abord été les droits des capitalistes, la « traduction de l'égoïsme content des nantis occidentaux »<sup>6</sup>, ne nous arrêtons pas là. Tous les *droitsdelhommistes* ne sont pas des croisés, pas plus que tous les musulmans ne sont des terroristes.

---

<sup>6</sup> A. BADIOU, *L'éthique. Essai sur la conscience du mal*, Caen, Nous, 2003.

Samedi dernier, Véronique et moi avons vu le film de Lulu Wang, *L'adieu*. Une scène m'a particulièrement interpellé. L'héroïne, en compagnie de son père et sa mère, chinois émigrés à New York, est rentrée à Changchun, une petite (bon, 8 millions d'habitants quand même) ville de la Chine du Nord pour y dire adieu à sa grand-mère atteinte d'un cancer. Problème : dans la culture chinoise, on n'annonce pas à celui qui souffre d'une maladie incurable que sa mort est proche. Il faut le lui cacher aussi longtemps que possible, pour ne pas l'inquiéter et la laisser couler de derniers jours heureux. Oui mais si elle veut faire des adieux, prendre des dispositions ... ? Son oncle, lui-aussi émigré, mais au Japon, lui explique. Vous les occidentaux, vous croyez que votre vie vous appartient, que vous devez être libres d'en faire ce que vous voulez. Ici, en Orient, nous ne voyons pas cela de la même façon. Nous ne nous appartenons pas entièrement. Nous faisons partie d'une famille, d'un clan, d'une nation. Et ces intérêts nous dépassent. Il est bon que nous ne voyions pas tout par le prisme de notre intérêt strictement personnel.

La prolifération des droits individuels, qui s'apparente à une croissance non maîtrisée des désirs, ne précipite-t-elle pas nos démocraties dans une logique de revendications égoïstes et infinies ? Voici venu le règne de l'individu total, ne devant rien à la société, mais exigeant tout d'elle<sup>7</sup>. Les droits de l'homme ne seraient que *l'ingouvernabilité*. De l' « impolitique »<sup>8</sup> ?

Peu de droits sont absolus. Le droit à la vie, la prohibition des traitements inhumains et dégradants, oui. L'intitulé même du droit à un procès équitable ou à être jugé dans un délai raisonnable indiquent déjà qu'ils doivent être modulés. La liberté d'expression ou le respect de la vie privée sont en équilibre, de même que le principe de non-discrimination.

Ne faut-il pas aussi opposer à nos libertés individuelles un principe de responsabilité collective, notamment en matière de protection de l'environnement ? Ne faut-il pas opposer au principe de l'ultra libéralisme, nourri par les considérations que je vous ai exposées il y a quelques minutes, une nécessaire mesure de solidarité.

Là est, à mon sens, la mesure où les orientaux ont raison.

Avouons-le. Les profits enregistrés par les patrons des GAFA et de quelques autres et, surtout, leur défiscalisation hurlent vengeance.

Mais sinon, nous ne pouvons accepter que les droits humains ce ne soit que pour les européens blancs, mâles et chrétiens. Les droits humains c'est tout pour le monde. Et si nous voulons sauver notre modèle de société, nous devons nous y accrocher.

Les droits humains c'est d'abord l'article 1 de la Déclaration universelle : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ».

---

<sup>7</sup> M. GAUCHET, *La condition historique*, Gallimard, 2001.

<sup>8</sup> J. FREUND, *Politique et impolitique*, Sirey, 1987.

C'est quasiment une première dans l'histoire de l'humanité. Les dirigeants de tous les pays du monde reconnaissent l'égalité de principe et la dignité de tous les êtres humains, pas seulement les hommes, pas seulement les blancs, pas seulement les coreligionnaires, pas seulement les compatriotes.

Cela nous semble presque naturel ici et aujourd'hui. Mais c'est une avancée considérable même si quelques prophètes l'avaient déjà affirmé sans, manifestement, être bien compris par leurs disciples.

Aujourd'hui, à nouveau, ailleurs, dans de nombreux pays, les hommes sont considérés, pour reprendre une expression utilisée il y a quelques semaines par le philosophe Francis Wolff, comme des « moucherons » que l'on peut écraser sans autre considération.

Hier, ici, il y a cent ans, nos soldats étaient toujours considérés comme de la chair à canon. Hier, il y a quatre-vingt ans, un régime abject, mais européen et chrétien, tenta d'extirper à de nombreuses catégories d'hommes, mais particulièrement aux juifs, leur sentiment même d'appartenance à la race humaine.

Nous devons bien constater, malheureusement, que les échos du passé se font de plus en plus envahissants. Ici et maintenant, chez vous comme chez nous, les discours de haine renaissent et s'émancipent. Les droits humains, ceux que nos pères ont adoptés pour que nous ne connaissions plus jamais ça, sont niés, combattus. L'autorité de la Cour européenne des droits de l'homme est remise en cause. L'état de droit est bafoué. Les budgets consacrés à la justice sont réduits à la portion congrue. J'arrête l'énumération là. Elle serait trop longue.

Il va falloir lutter à nouveau si nous voulons préserver l'un des plus beaux héritages du XXe siècle.

La génération x, la nôtre, pour généreuse qu'elle fut sous certains égards (remember mai 68 et les *golden sixties*), s'est laissée emporter par sa fougue, sans comprendre qu'elle mettait la planète en danger.

La génération y se tait, se contentant de mettre ses pas dans ceux de ses pères et mères.

Mais les milleniums sont aujourd'hui dans la rue. Je l'ai dit : ils sont différents mais, à leur façon, ils sont prêts à agir.

Je pense qu'ils sont notre chance. Mais qu'il faudra que nous le comprenions et que nous les aidions pour qu'ils sauvent nos valeurs fondamentales. *Bridge over troubled waters*. Il faudra tendre des ponts entre les générations pour joindre les forces de l'une et de l'autre.

Luttons.

Patrick Henry